

La Municipalité de Moutier met au concours :

Un poste de chauffeur des transports scolaires (taux env. 50 %)

Tâches

- Assurer le transport des élèves domiciliés à la Montagne de Moutier scolarisés dans les écoles de la ville, ainsi qu'une partie des élèves inscrits à l'Ecole à journée continue fréquentant les écoles enfantines.
- L'entretien du véhicule fait partie du cahier des charges.

Rémunération

- Selon l'échelle des traitements communale (paiement à l'heure).

Exigences

- ponctualité ;
- disponibilité ;
- sens de l'organisation et des responsabilités ;
- savoir adopter un comportement adéquat avec les enfants ;
- être titulaire du permis de conduite D1 (code 122 ; bus 3.5 tonnes ; trajet Moutier-Moutier) ;
- être titulaire de la carte de qualification de conducteur professionnel ou s'engager à suivre les cinq cours obligatoires.

Entrée en fonction 1^{er} août 2023

Renseignements M. Bernard Beuchat, chauffeur titulaire, Tél. 076 416 55 87

Postulation Les dossiers de candidatures, accompagnés des documents usuels ainsi **que d'un exemplaire du casier judiciaire**, doivent être adressés **par courriel uniquement à chancellerie@moutier.ch**.

**Délai de réception des postulations :
mardi 22 mars 2023.**

Conseil municipal